

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Monsieur l'Orateur, je sais que l'on a procédé à un tel examen du budget de tout mon ministère et ce, de manière très exhaustive. J'ignore la recommandation qui a été faite concernant l'Institut d'aménagement forestier mais je sais que cet organisme a fait du très bon travail. Je rappelle au député que l'on n'a pas mis un terme aux activités de l'Institut. Elles sont présentement concentrées au centre de recherche de Petawawa. Nous envisageons de donner à ce centre un autre nom et de porter tous nos efforts sur le programme de recherche qui y est entrepris. L'Institut d'aménagement forestier s'inscrit certes dans le cadre de ce programme.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, comme le ministre n'est pas au courant des recommandations à l'égard de l'Institut d'aménagement forestier, ne croit-il pas souhaitable de faire examiner cette étude par le comité parlementaire intéressé? Va-t-il veiller à ce qu'elle soit confiée au comité pour qu'il puisse étudier les documents en question et la réduction budgétaire proposée?

M. Marchand: Monsieur l'Orateur, le comité pourra, bien sûr, étudier les prévisions budgétaires de mon ministère. Ses membres pourront poser toutes les questions qu'ils voudront. Cependant, nous avons décidé de déménager l'Institut d'aménagement forestier à Petawawa. L'Institut de recherche sur les feux de forêt doit y déménager également. Nous pourrions ainsi fusionner ces deux instituts qui joueront un grand rôle dans la recherche forestière. Nous aurons là un des meilleurs centres de recherche forestière au Canada.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

LE PARC NATIONAL DE GRASSLAND—LA DATE DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD

M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Peut-il nous dire quand le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan vont signer un accord au sujet du parc national de Grassland? Le ministre n'ignore pas que les propriétaires concernés attendent patiemment depuis plusieurs années.

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, il en a été question au cours de l'été, et selon mes derniers renseignements, on s'est entendu sur les points en litige. Je ne suis pas encore en mesure d'indiquer une date au député car je ne sais pas si cet accord est pour très bientôt. Je vais toutefois me renseigner, et je dirai au député ce qu'il en est.

Questions orales

LES BIENS DE LA COURONNE

LES DÉMISSIONS AUX BUREAUX RÉGIONAUX DE LA CORPORATION À EDMONTON

M. Peter Elzinga (Pembina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. J'aimerais savoir s'il est au courant de la démission de cinq employés des bureaux régionaux de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, à Edmonton, à cause, semble-t-il, de la mauvaise gestion des dirigeants de la Corporation. Si le ministre est au courant, son bureau a-t-il enquêté sur ces démissions?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, c'est un président de la société qui est responsable de l'administration, et je suis assuré que si des démissions sont survenues et qu'une nouvelle équipe a été constituée sur place, c'était pour la plus grande efficacité économique de la société.

[Traduction]

M. Elzinga: Le ministre peut-il nous assurer qu'il ne fera rien pour empêcher le président de la Corporation de disposition des biens de la Couronne de comparaître devant le comité permanent intéressé, si ce comité désire entendre son témoignage?

[Français]

M. Goyer: Monsieur le président, il est bien évident que la société doit rendre compte de ses activités à la Chambre, et l'on peut être certain que la présidente, M^{me} Nadeau, se fera un plaisir de répondre aux vœux de la Chambre.

* * *

[Traduction]

LES CHEMINS DE FER

LA DIRECTIVE MINISTÉRIELLE CONCERNANT L'ÉTUDE D'UN EMBRANCHEMENT

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Transports, je vais poser ma question à son secrétaire parlementaire. A quelle date le ministre ou un membre de son personnel a-t-il fait circuler une directive établissant que sur les 2,300 milles de voies devant être conservées pour que le juge en chef Emmett Hall puisse en faire une étude plus approfondie, les normes de service devaient être anormalement basses? C'est une stratégie qui se fait jour et c'est exactement ce qui se produit sur ces 2,300 milles de voie ferrée.

[Français]

M. Charles Lapointe (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le président, je ne connais pas la date exacte, je vais m'en enquérir et j'en informerai l'honorable député.